

jeudi 30 avril 2015

Le projet ROR en Alsace : un deuxième pas vers la future grande région

La coordination du déploiement du ROR Alsace-Lorraine a été confiée, dans la région, à Alsace e-santé par l'ARS Alsace. **Ce service, qui concerne les directions d'établissement**, sera mis en place dans l'ensemble des structures Médecine, Chirurgie, Obstétrique (MCO) en 2015, avant de s'étendre à l'ensemble des acteurs de santé.

Le 7 avril 2015, une instruction ministérielle a été publiée concernant ce projet avec une demande à l'ensemble des régions de s'engager dans le déploiement du ROR d'ici la fin de l'année.

Où en sommes-nous ?

Les établissements pionniers ont amorcé le ROR en région depuis le mois de février 2015. Alsace e-santé prendra progressivement contact avec l'ensemble des 16 établissements MCO, afin d'organiser les réunions de lancement sur les quatre territoires de santé.

Les trois établissements pionniers : le Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter à Wissembourg, le Groupe Hospitalier du Centre Alsace (GHCA) à Colmar, et les Hôpitaux Universitaires Strasbourg (HUS) sont entrés dans le vif du sujet.

Le CH de Wissembourg a complété avec rigueur le descriptif de sa structure et de son offre de soins. Le GHCA, quant à lui finalise son offre de soins. Les HUS s'organisent pour peupler le ROR.

Regard vers le futur

Bientôt le ROR sera interconnecté avec le système d'admission en SSR Via Trajectoire, et l'offre de soins en SSR intègrera le même référentiel régional pour les structures de santé en Alsace.

- ✓ **Ouverture de l'offre de soins à la psychiatrie dans le Languedoc-Roussillon**
- ✓ **Ouverture de l'offre de soins à la prise en charge des personnes âgées en Lorraine**
- ✓ **Réflexion sur une présentation de l'offre de soins par filière dans la région de Rhône-Alpes**
- ✓ **Une visibilité de l'offre de soins nationale pour les professionnels de santé** par l'interopérabilité entre les ROR régionaux, une mise en œuvre portée par l'Asip Santé avec la participation des régions

Le travail coopératif des six régions utilisant la même solution ROR (Alsace, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Lorraine et Rhône Alpes) permet d'adapter au mieux ce dispositif en prenant en compte les demandes et besoins du terrain dans l'intérêt du patient et de l'utilisateur.

Informations utiles

Retrouvez l'instruction ministérielle en cliquant sous ce [lien](#).

Retrouvez prochainement toutes les informations utiles sur la page dédiée au projet sur notre site www.alsace-esante.fr/ror

I Agenda I

20/04/2015

L'ARS Alsace informe les 16 établissements MCO sur le lancement ROR dans leur structure

27/04/2015

Réunion de préparation aux HUS

18/05/2015

Comité de pilotage ROR Alsace-Lorraine

22/05/2015

Réunion à la Direction générale de l'offre de soins (DGOS)
« Retour d'expérience ROR »